

## CONSEIL MUNICIPAL du 28 juillet 2018

### Présents :

Maria SENECTAIRE  
Christian PAILLOUX  
Gérard GUITTARD  
Julien ADAMI  
Arnaud LAPRA  
Patrice LÉBOUCHARD  
Jean-Luc MIOCHE  
Jacques MANDON

### Excusés :

Marie-Paule CHAZAL (pouvoir Gérard GUITTARD)  
Odile VELLETT (pouvoir Maria SENECTAIRE)  
Sylvie BURLOT (pouvoir Christian PAILLOUX)  
Maïté BARBECOT (pouvoir Julien ADAMI)  
Guy GALLAIS (pouvoir Jean-Luc MIOCHE)  
Arllette GENDRONNEAU (pouvoir Arnaud LAPRA)  
Thierry VALLEIX (pouvoir Patrice LÉBOUCHARD)

Secrétaire de séance : Maria SENECTAIRE

### ORDRE DU JOUR

- 1 Désignation délégué P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Territorial)
- 2 Désignation délégué Chantier d'Insertion
- 3 Chemin de Naja
- 4 Redevance Occupation Domaine Public Télécoms 2018
- 5 Remboursement frais de déplacement des agents
- 6 Choix cabinet aménagement annexe mairie
- 7 Retour dossier Région
- 8 Retour présentation ADHUME
- 9 Informations diverses
- 10 Huis-clos

---

### **1- Désignation délégué P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Territorial)**

Un délégué P.C.A.E.T. doit être désigné par commune. Thierry est intéressé.

***Adopté à l'unanimité***

### **2- Désignation délégué Chantier d'Insertion**

Pour rappel, le Chantier d'Insertion est géré conjointement par le Conseil Départemental. C'est la SAVE qui détient la prestation des chantiers d'insertion. Plusieurs travaux sont envisageables, notamment les petits travaux de rénovation de patrimoine. La désignation d'un délégué est nécessaire pour siéger dans une commission, afin d'élaborer les modalités de fonctionnement.

Une 1<sup>ère</sup> réunion est déjà fixée au 24/09 à 18 h 30.

Jean-Luc est intéressé par cette mission.

***Adopté à l'unanimité***

### **3- Chemin de Naja**

Pour rappel, un courrier sous forme de pétition a été remis en mairie signés par des riverains des chemins de Naja, Saint-Verny et de Pierre Froide. Il s'agissait d'alerter les élus sur les problèmes de sécurité engendrés par une augmentation de la circulation et une vitesse non respectée par les véhicules empruntant ces chemins. Une réunion avec les riverains s'est tenue le 5 juillet dernier, où 7

élus étaient présents. Après débat, une proposition est faite de fermer la partie haute du chemin de Naja (après les dernières maisons COSTES et LEPERCK).

Christian s'est renseigné sur la faisabilité de cette demande, d'où 2 possibilités :

- Déclasser cette voirie communale (enquête publique longue)
- Mettre en place des barrières et prévoir des aires de retournement (attention 7 parcelles privées sur ce secteur sont concernées également)

Une autre option serait d'interdire la circulation à l'aide de panneaux "sauf habitants de la commune et services", matérialiser des stops et des écluses. Il faut aussi maintenir la desserte scolaire.

Le trafic lié aux écoles est considéré comme acceptable par les riverains.

En mars dernier, un comptage des véhicules sur le chemin de Naja a été réalisé sur une semaine (mardi/lundi). A été relevé un passage moyen de 500 véhicules/jour sur la partie haute (moins sur le week-end), une vitesse moyenne de 51 km/h (+ de 85% à 50km/h). D'autres critères ont également été chiffrés : par catégorie (véhicules légers, poids-lourds...), horaires de pointe (pic de 8 à 9 h).

Arnaud demande les chiffres de la rue principale afin de pouvoir réellement comparer la circulation.

Un débat s'engage entre les conseillers communaux et le public essentiellement composé de riverains.

La nuisance réelle n'est absolument pas niée par l'ensemble du Conseil, mais la fermeture d'un chemin communale reviendrait à une privatisation de voirie, et le goudronnage réalisé sur ce chemin a résolu un problème économique récurrent (coût des matériaux et temps de travail des agents dédiés à ces travaux chaque année).

Il faut qu'à terme, les véhicules de passage (Saint Sandoux, Olloix...) doivent emprunter la déviation, et non, ni la rue principale, ni le chemin de Naja.

Il est également demandé un comptage Chemin de Saint VERNY car le trafic lié au collège Saint Joseph est très intense chaque jour.

Concernant la route de Champeix, un courrier a été adressé au Conseil Départemental suite aux différentes rencontres. Le dossier « amendes de police » déposé depuis plusieurs mois (environ 2 ans) devrait passer en commission en septembre 2018. L'aménagement de cette route ne peut être fait sans l'accord du département, même si la prise en charge des trottoirs est communale.

Le raisonnement doit être mené de la même façon sur la totalité du territoire, car la sécurité concerne tous les habitants tous secteurs confondus.

Proposition :

- A court terme (avant la rentrée scolaire 2018/2019) : mise en place de stops, de panneaux 30, circulation interdite sauf desserte
- A moyen terme (avant la fin d'année ?) : création d'écluses en concertation avec les riverains et demander à la gendarmerie des contrôles de circulation et de vitesse.

***Adopté à l'unanimité***

#### **4- Redevance Occupation Domaine Public Télécoms 2018**

14,549 kms souterrains à 39.28 € (38,05 € en 2017)

1,112 km aérien à 52.38 € (50,74 € en 2017)

Soit un total de 629,72 € pour 2018

***Adopté à l'unanimité***

#### **5- Remboursement frais déplacements des agents**

Nous n'avons pas de délibération permettant de défrayer les agents en cas de déplacement avec leur véhicule personnel.

Proposition d'appliquer le taux de remboursement kilométrique de de la fonction publique territoriale.

***Adopté à l'unanimité***

#### **6- Choix cabinet aménagement annexe mairie**

La commission d'appel d'offre s'est réunie à 4 reprises. Le rapport d'analyse des offres après renégociation a été transmis aux élus par mail. La synthèse donne le classement suivant :

1 = EIRL CREGUT Christelle :::> note 92,6

2 = SYCOMORE Architectes :::> note 91,7

***L'EIRL CREGUT Christelle est retenue à 11 voix.***

#### **7- Retour dossier Région**

Deux personnes de l'association « Petites Cités de Caractère » ont visité le village fin juillet. Le retour semble positif.

Le dossier Région de demande de subvention est à l'étude, une réponse devrait nous être transmise en septembre prochain.

Dans ce cadre, Christian a rencontré Brice Hortefeux. Il en est ressorti une remarque de la part du Vice-Président du CR : la création d'une haie de charmes devant le Bistrot d'ici pour cacher les véhicules en stationnement. Ce projet d'environ 15 000 € supplémentaire doit être intégré au dossier de demande de subvention Région, afin de l'améliorer. Y aurait-il un risque de rejet de demande si ce projet n'est pas intégré ?

Un point très positif a cependant été relevé sur le dossier déposé : l'aide financière aux façades et aux toitures, car nous sommes la seule commune sur 30 à l'avoir proposé.

La commission se réunit le 12 septembre 2018 pour décision.

#### **8- Retour présentation ADHUME**

Rencontre entre élus et agents de l'ADHUME le 9 juillet.

Diagnostic énergétique réalisé sur l'ensemble des locaux de la mairie, de l'éclairage public, de l'école (SIVOS).

Depuis 2014, nous constatons une baisse conséquente de consommation d'énergie (éclairage public), suite notamment à la mise en place d'horloges astronomiques et d'un nombre important d'ampoules changées.

La baisse des coûts est pourtant faible mais est due à une augmentation du coût de l'énergie.

Au niveau du chauffage, le coût a été maîtrisé grâce à l'achat groupé, mais le changement de la chaudière semble inévitable (très ancienne). Et l'isolation prévue des combles permettra d'améliorer nos performances énergétiques.

L'attention est attirée sur 2 points :

- L'éclairage public : réflexion sur la réduction de l'éclairage, mais Christian rappelle que des études ont démontré que l'utilisation d'un candélabre sur deux est accidentogène. Il est demandé de réaliser un repérage sur l'ensemble de la commune.
- Les décorations lumineuses de Noël, par le coût très élevé lié à la maintenance (pose et dépose).

Néanmoins, à noter que la commune de Saint Saturnin a un taux de dépense d'énergie inférieur aux autres communes de même taille, et affiche une baisse constante de consommation.

Proposition de l'ADHUME de nous accompagner encore vers une meilleure optimisation de l'énergie.

## **9- Informations diverses**

- a) L'association Arkose invite les conseillers municipaux à des visites accompagnées soit le 15, soit le 16 septembre. A chacun de communiquer à Christian le choix de la date.
- b) Journée avec l'ADS du Grand-Clermont avec les communes de Mond'Arverne et communes de la communauté de Billom.  
Pour Saint Saturnin, en 2017 : 2 Certificats d'Urbanisme, 30 Déclarations Préalables, 14 permis de construire.  
Si les certificats de conformité étaient réalisés par ce service, cela coûterait 2 ETP supplémentaires. Aujourd'hui, ils sont établis par la commune. Cependant cela nécessite des contrôles techniques précis (hauteur au sol, surface précise...).  
Une réflexion doit être menée par la Communauté de communes pour cette prise de compétence et le coût pourrait être répercuté à l'acte à la commune.
- c) Concours départemental  
Le débroussaillage autour du lavoir de la Freydière a été fait en vue d'une visite dans le cadre du concours. Pas de critique ou commentaire particuliers, mais plutôt un retour positif.
- d) Installation de l'araignée, place des razes  
Problème de normes à respecter sur la mise en place du sol (granulats roulés, traités etc...)  
Thierry s'en occupe. En urgence remblayer la cavité (danger !)  
Le montage peut être réalisé par les employés communaux, mais une visite de contrôle est prévue.
- e) Bacs en acier Corten  
Suite à la visite de l'ABF, est demandé un visuel (en cours).  
Nous devons attendre la décision d'octroi de la subvention Région avant de passer commander à l'entreprise Legland (septembre).
- f) Signalisation au sol, rue Principale  
Nous devons attendre les accords de subventions Région et amende de police (septembre)
- g) Déménagement Arnaud  
Maïté s'occupera du tableau d'affichage (info au secrétariat)

Jacques prendrait le secteur de distribution boîtes aux lettres, Patrice en renfort.

Toutes les informations relatives aux missions prises en charge par Arnaud devront être scannées par le secrétariat et adresser par mail sans tarder.

### **10- Huis-clos**

- DIA : ZP134 place du marché = 20 000 euros, grange achetée par M. COUCHARD, riverain  
***Pas de préemption***
- DIA : ZP266 rue de Rochemanie = 1 000 euros, "un poulailler"  
***Pas de préemption***
- Personnel communal  
Mario nous a informés de son départ à la retraite en avril. Il sortira des effectifs le 1<sup>er</sup> décembre 2018, mais sera en congés dès septembre 2018.  
Une réflexion est menée autour de son remplacement :
  - Remplacer poste pour poste : responsable d'équipe (pas de candidat interne)
  - Mutualiser un poste de directeur des services techniques avec les communes voisines :
    - Cournols : pas d'employé,
    - Olloix : ni pour ni contre,
    - Saint Amant Tallende : Pierre Brossart serait ouvert à cette proposition
  - Une candidature déposée en mairie en juillet, celle de Lionel GENDRONNEAU

D'autres départs à la retraite sont à prévoir dans les 2 années à venir : celui de Pascal (2019) et celui de Daniel (2020/2021).

Par ailleurs, Pascal reprend son travail lundi 30 juillet. Pour faire face à son absence, nous avons recruté un remplaçant qui a donné entière satisfaction.

Nous pourrions recourir à la possibilité de recruter un remplaçant (l'actuel ?), le temps de trouver une solution pérenne au départ de Mario, en renforçant le suivi des employés par les élus (Thierry, Christian).

Il conviendra de faire un état des lieux des tâches pouvant être externalisées et prises en charge par le chantier d'insertion, le domaine du Marand ou autres structures et associations... Cela permettrait d'envisager l'embauche d'un responsable technique superviseur mutualisé avec d'autres communes.

*Séance levée à 11 h 30*